AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée
Gabriela Fiema, directrice générale et greffière-trésorière
de la municipalité de Saint-Malo

À tous les contribuables de la Municipalité de Saint-Malo :

Avis est par les présentes donné que le **rôle triennal d'évaluation foncière** de la municipalité de Saint-Malo, sera, en 2027 en vigueur pour son deuxième *exercice* financier a été déposé et que toute personne peut en prendre connaissance à l'Hôtel de Ville, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 au chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

  MRC de Coaticook
  294, rue Saint-Jacques Nord
  Coaticook (Québec) J1A 2R3

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagné de la somme d'argent déterminée par le règlement 2-125 adopté par la MRC de Coaticook et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Gabriela Fiema
Directrice générale et
Greffière-trésorière

DONNÉ À SAINT-MALO CE 9ième JOUR DE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-SIX.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Gabriela Fiema, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Malo, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus conformément au *Code municipal du Québec*, en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir :

1er : HALL D'ENTRÉE DE L'HÔTEL DE VILLE DE SAINT-MALO
2ième : SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MALO

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9ième jour de septembre 2026.

Gabriela Fiema
Directrice générale et
Greffière-trésorière